

le mot du Maire

En cette fin d'année 2011, le mot crise est dans tous les esprits : crise financière, crise économique, crise politique, c'est le lot quotidien que nous distillent les médias.

Il devient évidemment difficile de se projeter dans l'avenir dans un tel brouillard économique.

Mais quoi qu'il en soit nous sommes bien impuissants face à une telle situation et devons malgré tout rester sereins et envisager le futur avec une gestion prudente de nos deniers publics, compte tenu des incertitudes qui pèsent sur les aides traditionnellement octroyées à nos collectivités.

Après l'aménagement de la traversée de Sagy en 2011, nous allons lancer une étude pour la mise en sécurité du bourg de Cruzille et de la place Edgard Ponthus. Cet onéreux chantier ne pourra se réaliser qu'en plusieurs tranches à la vue de nos possibilités budgétaires.

Votre conseil municipal continuera de gérer au mieux nos ressources, afin d'éviter une augmentation d'impôts qui deviendrait insupportable dans cette conjoncture.

Malgré tout, nous pouvons nous réjouir de voir sortir de terre de nouvelles maisons depuis la mise en place de la carte communale. La restauration de l'immobilier ancien se poursuit, ce qui est bénéfique pour l'image rurale de votre village.

C'est tout naturellement la raison pour laquelle nous continuerons à soutenir l'association « Cruzille patrimoine » dont les initiatives confortent la richesse de notre cadre de vie.

Le recensement qui aura lieu au début d'année prochaine confirmera le rajeunissement de notre population.

Une fois de plus, je tiens à remercier bien sincèrement mon équipe municipale pour son travail et son assiduité.

Merci également aux employés municipaux qui font de leur mieux pour vous rendre la vie le plus agréable possible.

Je ne terminerai pas sans avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés parfois tragiquement cette année, et pour celles et ceux qui souffrent physiquement ou moralement.

Enfin à vous tous recevez mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Que 2012 vous apporte ainsi qu'à vos proches les satisfactions que vous êtes en droit d'attendre.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
charges à caractère général	47 633,85	excédent antérieur reporté	74 800,42
charges de personnel	54 732,57	report	0
dépenses imprévues	0,00	opération d'ordre	647,18
virement section	0,00	produits des services	8 069,92
Investissement			
opérations d'ordre	16 432,23	impôts et taxes	63 975,00
autres charges courantes	41 205,23	dotations et participations	95 485,46
charges financières	1 718,99	autres produits courants	12 417,37
charge exceptionnelle	60,87	produits financiers	0,00
		produits exceptionnels	5 380,47
		opération d'ordre	5 364,39
TOTAL	161 783,74	TOTAL	266 140,21
<i>EXCEDENT de FONCTIONNEMENT : 104 356,47 €</i>			
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
solde d'exécution reporté	43 348,48	virement section Fonctionnement	0,00
dépenses imprévues	0,00	fond compensation TVA	3 688,00
opération d'ordre	5 364,39	excédents de fonctionnement	43 348,48
remboursement d'emprunts	11 704,09	subvention d'investissement	14 053,00
immobilisations corporelles	24 000,07	autre immobilisation	60,87
immobilisations en cours	69 154,93	opération d'ordre	9 909,19
subventions d'équipement	6 392,34	amortissement	6 523,04
TOTAL	159 964,30	TOTAL	77 582,58
<i>DEFICIT d'INVESTISSEMENT : 82 381,72 €</i>			
RESULTAT de l'EXERCICE : EXCEDENT de 21 974,75 €			

BUDGET PRIMITIF 2011

SECTION de FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	60 000,00€	Excédent reporté	21 974,00€
Charges de personnel	57 000,00€	Atténuation de charges	0,00€
Dépenses imprévues	5 000,00€	Produits des services	6 750,00€
Virement section investissement	34 324,00€	Impôts et taxes	68 000,00€
Autres charges gestion courante	39 000,00€	Dotations et participations	90 000,00€
Charges financières	1 400,00€	Autres produits de gestion	11 000,00€
Dotation aux amortissements	2 000,00€	Produits exceptionnels	1 000,00€
TOTAL	198 724,00€	TOTAL	198 724,00€

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Solde d'exécution reporté	82 382,00€	Virement de section Fonctionnement	34 324,00€
Dépenses imprévues	5 409,00€	FCTVA	10 428,00€
		Excédents de fonctionnement	82 382,00€
Remboursement d'emprunt	9 351,00€	Subventions d'investissement	9 758,00€
Immobilisations incorporelles	5 750,00€	Amortissement des immobilisations	2 000,00€
Immobilisations corporelles	6 000,00€	Produits de cession	
Immobilisations en cours	30 000,00€		
TOTAL	138 892,00€	TOTAL	138 892,00€

infos en bref

MAIRIE, place des Tilleuls

Ouverte au public les Mardis et Vendredis de 16 h 00 à 18 h 30.

Accueil assuré par Mme Adine STUDLE.

Tel : 03 85 33 25 92 – Fax : 03 85 33 01 07 – Mail : mairie.cruzille@wanadoo.fr

Bienvenue aux nouveaux habitants

La municipalité demande aux personnes nouvellement installées dans la commune de bien vouloir se présenter au bureau du secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture afin de se faire connaître et éventuellement de s'inscrire sur les listes électorales.

Ordures ménagères

Le ramassage est effectué à compter de 6 h 30 le mercredi matin (jeudi si le mercredi est férié). Des containers sont à disposition des résidents absents en semaine : près de la salle communale et à Sagy près des PAV.

Résidus des Jardins

La commune met à disposition des habitants du village deux fosses pour le compostage : l'une pour les déchets verts (feuilles, herbes, tontes), l'autre pour les branchages. Se renseigner en mairie.

Passages de RELAIS en 2012

Sont collectés dans des paquets biens ficelés : les papiers, les cartons, les tissus, les vêtements, les chaussures. Ils sont à déposer quelques jours avant le passage sous l'auvent de liaison du bâtiment communal. Les dates de ramassage prévues à Cruzille seront affichées à la porte de la mairie.

Eclairage Public :

Lorsque vous constatez une défaillance de l'éclairage public, merci de le signaler à M. Christophe Point afin que nous puissions faire intervenir le service compétent.

Points d'apports volontaires (PAV)

Il existe trois lieux de colonnes sur la commune : route Sainte Geneviève à Sagy, promenade du château à Collonges et au croisement des routes de Fragnes et Ouxy.

Si l'une des colonnes est pleine, ne déposez rien au pied, déplacez-vous sur un autre site de la commune ou d'une autre commune (tous les Points d'Apport Volontaire de la Communauté de Commune sont à votre disposition !).

La colonne "papiers" ne reçoit désormais plus que les journaux et magazines : les cartons et sacs papier doivent être réservés à RELAIS (dépôt au local près du garage communal) ou conduits à la déchetterie de Péronne.

Ouverture de la déchetterie de Péronne

Lundi et Vendredi de 14 h à 17 h

Mercredi de 9 h à 12 h

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Tarifs de location de la salle communale " LE CLUB "

Lors de la réservation en mairie vous devrez fournir un chèque de caution, ainsi qu'une attestation d'assurance en responsabilité civile au nom de la personne qui loue la salle.

- réunion, apéritif : 50 €
- 24 heures : 150 € (+ 50 € en hiver)
- week-end : 200 € (+ 70 € en hiver)

Circuits pédestres

Les amis de la résistance ANACR ont balisé des sentiers de la mémoire dans les lieux de la résistance 1940 – 1944 en Mâconnais – Tournugeois. Le circuit n°4 concerne Cruzille. Livret à retirer en mairie.

Autre document disponible en mairie : "les monts du Mâconnais, de la randonnée à la découverte" édité par le SIVOM.

Réglementation sur le bruit :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8 h à 19 h.
- le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19h.
- le dimanche et les jours fériés : de 10 h à 12 h.

Economie – Solidarité – Partage

C'est désormais la nouvelle appellation de l'association tournusienne « Solidarité – Partage ». Elle est organisée en deux branches distinctes :

"Economie et Solidarité " autour des activités de la ressourcerie nommée « rien n'se perd ».

"Solidarité et partage" autour des activités de l'épicerie sociale et solidaire nommée « caddy fleury ». (*)

(*) Les bénévoles de l'antenne de Cruzille du CIAS organiseront d'ailleurs en janvier une collecte à son profit (café, huile, sucre, plats cuisinés en conserve, lessive, produits d'hygiène...). A déposer à la mairie les jours de permanence.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT- MÂCONNAIS – VAL DE SAÔNE

le compte-rendu des conseils de communauté (ainsi que celles du SIVOM) sont disponibles sur le site : www.haut-maconnais.com

l'office de tourisme intercommunal officiellement créé le 31 mars 2010 porte le nom "d'Office de tourisme entre Saône et Vignes du Haut-Mâconnais". Le site internet est consultable : www.bourgogne-hautmaconnais.com

sous le regard de Marianne



Principales décisions prises par vos élus en 2011

A l'occasion du conseil municipal ordinaire, vos conseillers municipaux se sont rassemblés pour débattre autour de la " table hexagonale " à six reprises. Ils ont également participé à de très nombreuses séances de travail au titre de diverses commissions et délégations : communauté de communes, sivom, syndicats...

BUDGET

- après plusieurs années sans changement, il est décidé d'augmenter uniformément de 2% le taux des taxes communales (C.M. du 12/02) :
 - foncier bâti : 9,38%
 - foncier non bâti : 33,81%
 - taxe d'habitation : 14,49%
 - CFE (cotisation foncière des entreprises) : 19,68%
- adoption du compte administratif 2010 (voir page 2) et du compte prévisionnel 2011 (voir page 3) en équilibre recettes et dépenses (C.M. du 11/04).

VOIRIE

- décision de solutionner des problèmes de ruissellement d'eau rue du Quart Martin et place des Treilles (C.M. du 12/02).
- travaux de réfection à prévoir rue des Moines, et route Sainte Geneviève (C.M. du 02/07).
- décision de modifier l'emplacement de la pré signalisation du panneau "stop" route Sainte Geneviève en raison de la création d'une aire de lavage pour machines agricoles (C.M. du 12/02).
- étude des projets de mise en sécurité de la traversée de Sagy par la route départementale : CAUE, MTS, Eiffage (C.M. du 12/02).
- autorisation donnée à M. Lionel Chevalier de tirer du cran à la carrière de Fragnes afin de boucher des trous sur les chemins communaux de ce hameau (C.M. du 12/02).
- attribution à la CUMA d'une subvention exceptionnelle de participation aux frais d'extension du réseau ERDF et d'extension du réseau d'adduction d'eau pour l'alimentation de son aire de lavage (C.M. des 12/02 et 02/07).
- aménagement de la traversée de Sagy : choix du projet proposé par le CAUE et décision de consultation de diverses entreprises de travaux paysagers, ferronnerie, maçonnerie (C.M. du 02/07).
- décision de missionner le CAUE pour l'établissement d'un cahier des charges pour l'aménagement ultérieur de la place Edgard Ponthus (C.M. des 02/07 et 24/10).
- décision de lancer l'appel à projet pour une étude d'aménagement de la place Edgard Ponthus conjointement avec la route départementale la jouxtant (C.M. du 03/12).

MATERIEL

- décision du remplacement de la tondeuse auto tractée (C.M. du 12/02).
- décision d'achat de panneaux de signalisation : panneaux d'agglomération pour la route Sainte Geneviève et la route de Fragnes ; panneaux de direction à Fragnes et à Grevilly (C.M. du 02/07).

PATRIMOINE

- délibération pour la mise à disposition de la guinguette de Sagy à l'association Cruzille Patrimoine afin d'y effectuer des travaux de restauration (C.M. du 12/02).
- autorisation donnée au Maire pour négocier auprès de Mme Léger l'achat d'un terrain jouxtant le verger conservatoire au lieu-dit "en Chaneau" (C.M. du 12/02).
- étude pour le classement "arbre remarquable" du platane situé à l'intersection de la route départementale et de la route Sainte Geneviève (C.M. du 11/04).
- rapport chiffré du président de Cruzille Patrimoine à propos des travaux réalisés à la guinguette par les membres de l'association et les bénévoles REMPART en 2011 (C.M. du 03/12).
- délibération contre le projet de la commission européenne en faveur de la libéralisation des droits de plantation (C.M. du 03/12).

BATIMENTS COMMUNAUX

- conformément aux préconisations des experts judiciaires un étayage de la toiture du garage communal a été réalisé par l'entreprise MTS. Désolidarisation de la charpente et des murs porteurs : analyse des experts (C.M. du 12/02).
- une convention d'utilisation d'un local appartenant à M. Gérard Chambard a été signée (C.M. du 12/02).
- constatation de la poursuite des désordres au garage communal : des fissures apparaissent sur le pignon ouest. La responsabilité de la commune n'est pas retenue à propos de la non reconnaissance de sols préalable (C.M. du 02/07).
- décision de nettoyage des façades du bâtiment de la Mairie (C.M. du 01/10).
- sinistre au garage communal : le rapport définitif des experts judiciaires a été remis au président du tribunal administratif. Délibération pour autoriser le Maire à représenter la commune en justice (C.M. du 03/12).

PERSONNEL COMMUNAL

- augmentation des salaires et qualifications des employés communaux (C.M. du 02/07).

COMMISSION ELECTORALE

- révision de la liste électorale 2012 : proposition de trois membres pour la désignation du délégué à l'administration : MM. Point, Charpy-Puget et Baudras Daniel (C.M. du 02/07).
- élection présidentielle : 22 avril et 6 mai 2012
- élections législatives : 10 et 17 juin 2012

TERRAINS COMMUNAUX

- mise à l'étude d'un compostage communal, lieu à définir. Etude pour l'achat d'un broyeur en coopération avec d'autres communes. Décision de ne plus désherber chimiquement le verger communal (C.M. du 02/07).
- décision de planter un arbre au croisement de la route départementale et de la rue du Pont (C.M. du 12/02).
- taxe d'affouage maintenue à 50 €. Désignation des coupes pour 2012/2013 : aux Tessonnières (C.M. du 01/10).

NUISANCES

- rédaction d'un courrier et rencontre avec un propriétaire de chiens qui occasionnent des gênes importantes au voisinage (C.M. du 02/07).

ADSL

Trois communes du Haut-Mâconnais Val de Saône – dont Cruzille – ne sont pas couvertes en haut débit à 2 Mbits/s. Le coût engendré (très important) pour y accéder serait supporté par budget communal alors que le reste du territoire a été équipé par France Télécom. Pour ces raisons le conseil municipal ne répondra pas à l'appel à projet du Conseil Général et sollicite la prise de compétence par la communauté de communes (C.M. du 01/10).

COMMUNAUTÉ de COMMUNES MÂCONNAIS VAL de SÂONE

- schéma départemental de coopération intercommunale élaboré par le Préfet de Saône et Loire : la proposition de réunir la communauté de communes Mâconnais – Val de Saône à la communauté de communes du Tournugeois est refusée par délibération (C.M. du 02/07).
- des travaux d'isolation thermique sont programmés dans la salle d'accueil à la micro-crèche. Le remplacement de la verrière sera à la charge de la communauté de communes et le renforcement de l'isolation sous toiture sera réalisé par Claude Mollard (C.M. du 02/07).

DELEGATIONS et REPRESENTATIONS

- **SIVOM assainissement** : remplacement de canalisations défectueuses à Cruzille. Mise en service de la nouvelle station d'épuration à Montbellet.
- **SIVOS** : gestion du gymnase du collège V. Hugo.
- **syndicat des eaux** : adductions : remplacement de tuyauterie en plomb avant compteurs.
- **scolaire** : saturation des locaux de classes de l'école M. Pagnol de Lugny. Gestion de l'association du restaurant scolaire.
- **centre intercommunal d'action sociale** : mise à l'étude pour l'implantation d'un EHPAD sur le Haut-Mâconnais. Visites de structures.
- **conseil de vie sociale et conseil de gestion du Château** : nouvelle situation de l'établissement, rapports d'activités des différents services, perspectives d'évolution.

RECENSEMENT

Toute la population de Cruzille sera recensée entre le jeudi 19 janvier et le samedi 18 février 2012.

- désignation de Mme Karine Rattiez coordonateur communal bénévole et appel à candidature pour enquêteur rémunéré (C.M. du 02/07).
- désignation de Melle Laurie Charpy comme agent recenseur (C.M. du 03/12).

Elle se rendra donc à votre domicile à partir du 19 janvier 2012. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. Elle vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

retour en photos

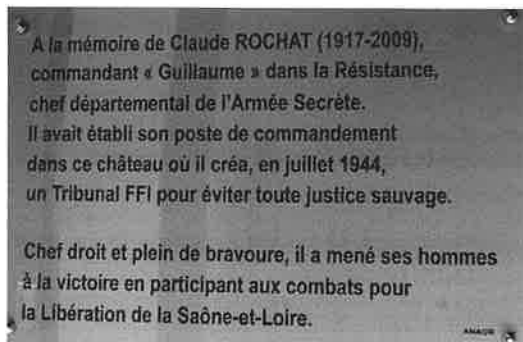
GALETTE des AÎNÉS et VŒUX à la MUNICIPALITÉ

Le 8 janvier, les bénévoles de l'antenne de Cruzille du Centre Intercommunal d'Action Sociale accueillent les aînés pour la traditionnelle galette des rois accompagnée du petit ballotin de chocolats fins. La terrible nouvelle du décès accidentel de Michel Champliand a plombé l'ambiance de cette réunion traditionnellement festive.



REPAS de VILLAGE

Il a rassemblé, le 18 juin, les villageois autour d'un pique-nique "auberge espagnole". Météo obligeant, ce fut à la salle communale que l'assistance s'est repliée.



HOMMAGE

Le 2 juillet, un dernier hommage était rendu à Claude Rochat par le dévoilement de deux plaques à sa mémoire, l'une sous le porche du château, l'autre près du lieu de dispersion de ses cendres.

REPAS des AÎNÉS

Le 29 septembre, les bénévoles de l'antenne de Cruzille du Centre Intercommunal d'Action Sociale accompagnaient les plus de 70 ans au restaurant récemment ouvert par Thibaud Varrault sur la place de l'église à Clessé.



état civil

DECES :

- 8 février Camille ALABEATRIX née MOINE à Cruzille à l'âge de 86 ans
- 23 mars Paul MOINDROT à Autun à l'âge de 91 ans
- 17 mai Thierry CHAMPLIAUD à Ouxy à l'âge de 48 ans
- 14 juin Luciano GARDIN à Sagy à l'âge de 69 ans
- 17 juin Patrick BERTHAUD à Sagy à l'âge de 55 ans
- 19 octobre Albert CHEVENET à Cuisery à l'âge de 90 ans

Nous avons oublié d'évoquer en 2010 le décès de Jean LAFARGE qui avait activement et largement participé à la rédaction du bulletin n° 24. Il avait 84ans.



NAISSANCES :

- 27 mars Solen SKONIECZNY, fils de Barbara VAUCELLE et de Fabrice SKONIECZNY, domiciliés à Sagy
- 13 juillet Cosme SERVAIS, fils de Frédéric et Céline SERVAIS, domiciliés à Cruzille depuis octobre.
- 11 août Ilian Denis GRANGER, fils de Jérémie GRANGER et Emilie BURTIN domiciliés à Fragnes
- 25 octobre Mathéo GUERIN, fils de Frédéric GUERIN et de Marie-Thérèse BUATOIS, domiciliés à Cruzille

Camille, Germaine MOINE

est née le 4 mai 1925 à Ozenay.

Ses parents étaient tous deux originaires de Bresse bourguignonne : son père Léon Emile MOINE (1896/1979) venait de Brienne, sa mère Marguerite Marion BRUNET (1901/1937) venait de Romenay. Camille a passé son certificat d'études primaires en 1937, alors qu'elle n'avait que 12 ans. Sa dernière année d'école s'est partagée entre le travail scolaire, mais aussi les soins qu'elle devait prodiguer à sa mère très malade et les soucis ménagers qui commençaient à poindre, surtout que sa sœur Gilberte n'avait que 9 ans !

Camille est ensuite restée à la maison, tant pour aider son père dans les travaux agricoles, que pour remplacer sa défunte mère aux travaux de la maison. Pendant la guerre, elle a fait de nombreux remplacements, avec un vélo à pneus pleins en tant que factrice : travail où son sérieux et ses compétences étaient reconnus. Son enfance partagée entre guerre et famille, n'a pas été facile : les soucis et le travail ne lui ont pas été épargnés... alors inutile de parler de distractions, elle n'en avait aucune !... C'est probablement pour ces raisons qu'elle était aussi secrète, timide et ne s'épanchait jamais.



en compagnie de sa voisine et amie Denise

En 1945, elle a rencontré Louis ALABEATRIX, ancien prisonnier de guerre à peine rentré au bercail...et le mariage a suivi : il a été célébré à Ozenay le 23 février 1946. Le couple est venu habiter Cruzille. C'est dans cette même maison que Camille passera le reste de sa vie : cette longue période de 65 ans lui a permis d'adopter le village et ses habitants.

Camille et Louis ont eu 2 filles : Michèle née en 1948 et Jeannine née en 1956.

Ils ont eu la joie d'être 5 fois grand parents : David, Stéphane, Géraldine, Aline et Yannick avec lesquels, attitude de grand-mère, Camille a été moins ferme.

Après quelques bonnes années de retraite en commun, en 1997, hélas, Louis est mort. Depuis son veuvage, sa vie, s'est écoulée paisiblement, égayée par la naissance de 9 arrière petits-enfants et entourée de sa famille. Elle aimait regarder « les chiffres et les lettres » à la télé, faire des mots fléchés ou codés, tricoter ou lire certains magazines... surtout ceux qui font rêver !

Elle passait aussi des après-midis conviviaux en compagnie des membres du Club Ste Gnevieve (des gens de son âge et de son village) avec lesquels elle jouait aux cartes, au triomino, au scrabble.

Durant sa dernière année, son état de santé s'est progressivement détérioré. Mais, malgré plusieurs séjours à l'hôpital, elle a pu rester chez elle jusqu'au dernier moment, où elle s'est éteinte ce mardi 8 février à l'âge de 86 ans.

Luciano dit Lucien GARDIN

Lucien est né le 14 juillet 1942 en Italie dans le Frioul, province du nord-est de l'Italie, au dessus de la Vénétie. Enfant, il vit avec son père Luigi tailleur de pierre, sa mère Paolina Gardin née FATERELLO, et ses deux frères, Joseph (né en 1946) et Rémi (né en 1944) à Zoppola ...

Nous sommes en novembre 1951, Lucien a 9 ans quand la famille s'installe à Lugny (à Collongette) puis à St Gengoux-de-Scissé. Après le CEG de Lugny, Lucien va au lycée professionnel de Mâcon pour préparer son CAP de menuiserie : à sa sortie, il travaille chez Gaby Chambard puis chez divers patrons dans la région.

Il rencontre Marie-Claude Guillemaud, une fille de Cruzille et l'épouse en 1965.

Le jeune couple vit d'abord à Sagy, puis à Cruzille, au bourg de Collonges. Entre 1966 et 1967 Lucien construit de ses mains son futur atelier à Sagy. Laurent leur premier fils, naît en 1967, Denis le 2ème naîtra beaucoup plus tard en 1976.

Fin 1967, Lucien débute sa propre entreprise mais c'est seulement en 1985 que le couple emménage à Sagy dans sa toute nouvelle maison. Laurent, le fils aîné, au milieu des années 80, rejoint Lucien au travail (leur association durera une quinzaine d'années).

De 1985 à la fin de l'année 2002, date de son départ à la retraite, Lucien réalisera en bois de nombreuses formes sculptures imaginées par Jean-Michel Gasquet, artiste plasticien sculpteur. Depuis qu'il était en retraite, Lucien avait plusieurs passions :

son jardin avant tout pour "nourrir son monde" : beaucoup de légumes, pas de fleurs, les promenades avec son chien Véga, la pêche à la truite, la chasse jusqu'au jour où il a préféré observer le gibier plutôt que le tuer, l'opéra depuis toujours, Verdi surtout, avec la Traviata et Puccini avec Tosca.

On pouvait parfois l'entendre fredonner quelques airs : il les écoutait encore sur ses vieux microsillons.



Lucien est décédé le 14 juin 2011 à Sagy à l'âge de 69 ans après 3 années de lutte difficile contre un cancer des sinus, maladie professionnelle courante chez les menuisiers ou travailleurs du bois. Il est enterré au cimetière de Cruzille ; à même la terre comme il le souhaitait. Luciano était toujours italien car il n'avait jamais voulu changer sa nationalité, il n'a jamais cessé de parler l'italien avec ses parents et sa famille restée en Italie, il le parlait encore couramment quand il appelait sa famille au téléphone.

Patrick BERTHAUD est né à Macon le 26 juillet 1956, il est le fils d'Henri BERTHAUD et de Lucienne née BOSSU. Issu d'une grande famille de 8 enfants, Patrick grandira auprès de ses 6 sœurs et de son frère. Patrick, petit garçon malin, joyeux et plein de vie, fut un ado un tantinet rebelle, un peu casse-cou mais gentil. Il a passé son enfance à Levigny et est allé à l'école de Charnay-Lès-Mâcon. Malgré une scolarité difficile, il n'a jamais relâché ses efforts.

Courageux et résistant, Patrick a passé presque toute sa vie dans les vignes. Après un passage entre 14 à 16 ans, comme apprenti à la graineterie de France, à Mâcon, il a été ouvrier viticole de 1972 à 1982 chez Robert Moreau à Prissé, puis il a travaillé 2 ans chez Rouet dans l'abattoir de volaille à Saint-Gengoux de Scissé. Il a été ensuite employé à Bonzon chez Jean-Marc et Danièle Jaillet et a mis plus récemment son expérience au service du fils Stéphane Jaillet jusqu'en juin 2011.



C'est en 1981, lors de vendanges à Verzé chez Elie Révillon, qu'il a rencontré Isabelle Joly. En 1982, Patrick et Isabelle vivent ensemble à Prissé puis à Poil Rouge dans une petite location de l'entreprise et emménagent ensuite au bourg de Saint-

Gengoux de Scissé dans une maison avec tout le confort. C'est là que naît Kévin le 22 octobre 1990.

L'année 1994 sera marquée par 2 événements importants : l'achat de la maison de Sagy (maison de Mme Moreau) et leur mariage le 16 juillet 1994. Leur bonheur sera amplifié le 30 novembre 1995 par la naissance de Raphaël.

Patrick ne ménageait pas sa peine et savait donner de lui-même : lors des concours de taille (il était membre actif de l' A.S.A.V.P.A [association des salariés de l'agriculture pour la vulgarisation des progrès agricoles] depuis 1996), il savait montrer application et implication dans son métier.

Il ne manquait jamais non plus l'occasion de faire la fête : anniversaires, parties de boules, concours de belote, feux d'artifices, fête de la musique... Elvis Presley était son idole. Très généreux, il participait aussi activement à la vie du village, notamment à l'école, le restaurant scolaire et les carnavaux etc. Il était toujours prêt à rendre service.

Proche de la nature, il pratiquait la pêche, le ramassage des escargots et aimait aller couper son bois. Il s'occupait beaucoup de ses fils en s'investissant dans la vie des associations sportives ou en les emmenant faire des sorties. Les soirées d'hiver étaient réservées aux jeux de société, moments où Patrick, Isabelle, Kévin et Raphaël aimaient se retrouver.

Patrick a été récompensé par la médaille d'or des donateurs de sang : c'est à l'occasion d'un 111ème don, en 2009, que sa maladie a été dépistée : une anomalie du sang appelée leucémie lymphoïde chronique.

La perte d'êtres chers, de sa mère, de son beau-frère et de son voisin et ami Lucien l'ont affecté profondément. Pudique, Patrick ou Johnny, pour les amis, avait du mal à exprimer ses sentiments et pourtant il était un homme généreux, courageux et attachant.

Il nous a quittés le 17 juin 2011 à l'âge de 55 ans et ses cendres reposent au jardin du souvenir à Cruzille.

Albert Chevenet était né le 20 juin 1921 à Bissy-sous-Uxelles.

Son père Joseph était cultivateur et sa mère, Antoinette Taboulet commerçante à Cruzille. Aîné de 4 garçons, Albert a rejoint la commune de Cruzille en 1924 pour y passer le restant de sa vie.

Il est allé à l'école primaire de Cruzille puis a débuté comme agriculteur et marchand de bois à la veille de la guerre donnant la main à ses parents.

Albert côtoya de près la Résistance aux côtés d'une mère fortement engagée au service des maquisards dans le fameux « café Chevenet », haut lieu de rendez-vous pour ces jeunes gens qui refusaient l'occupation allemande.

Comme tous ceux de sa famille, il était musicien et jouait du bugle et du saxo. La paix revenue, il participait aux bals ambulants ou dans la salle réservée à cet effet au café « Chevenet ». C'est en animant un bal à Martailly lès Brancion qu'il rencontra une fille du village, Marcelle Siraud née le 28 juillet 1926. Elle était la fille de Francis Siraud, né en 1883, facteur de son état et de Maria Desgranges née en 1899.

Ils se sont mariés en octobre 1946.

Albert devint chef d'exploitation aidé en cela par son épouse Marcelle. Il avait acheté une maison à Sagy le haut, sur le chemin du Bois de Buis et c'est là qu'ils ont habité et qu'est né leur 1^{er} fils Marc en 1947. De là, ils ont emménagé dans la maison où Marcelle et Albert vivaient encore dernièrement à Sagy le bas et où Monique en 1950 puis Gilbert en 1952 sont nés.

Et puis en 1959, toute la famille a déménagé pour habiter au bourg, face au château, l'ancienne salle de bal, reconverte en habitation. C'est là qu'est né Daniel en 1961. Marcelle était bonne couturière (elle avait appris la couture chez madame Thevenot) et a transmis son savoir à sa fille Monique. Elle a travaillé beaucoup sur l'exploitation pour seconder Albert, ce qui ne l'empêchait pas de cultiver des fleurs, de lire si elle en avait le temps et de cuisiner... Ses enfants, d'ailleurs, ont gardé le goût de faire à leur tour les gâteaux et les crèmes dont elle les régalaient les dimanches.



Comme beaucoup d'agriculteurs de l'époque, ils connurent les journées de labeur qui n'en finissaient pas. Albert lui aimait tout particulièrement l'élevage parmi toutes les autres activités agricoles. Travailleur acharné et infatigable, il fit prospérer son exploitation durant près de 40 ans. Patriarche dans l'âme, Albert aimait que tout le monde le suive dans ses décisions et son fort caractère l'a rendu distant, au regret de ses proches.

Le couple, dans les années 90, est revenu vivre à Sagy pour y passer sa retraite.

C'est en 1987 qu'Albert fut soulagé par l'arrivée de son fils Daniel qui reprit petit à petit l'ensemble de l'exploitation. Albert ne se consacra plus qu'à son élevage (des moutons, des lapins, des poules... et des chats) et à son grand jardin où Marcelle continuait de cultiver ses fleurs.

La disparition de son épouse Marcelle le 19 septembre 2008, après plusieurs mois de lutte difficile contre la maladie l'affecta profondément.

Pendant leurs 62 ans de vie commune, ils ont eu tous deux une vie de famille bien remplie puisqu'ils ont été parents de 4 enfants, puis grands-parents de 8 petits enfants.

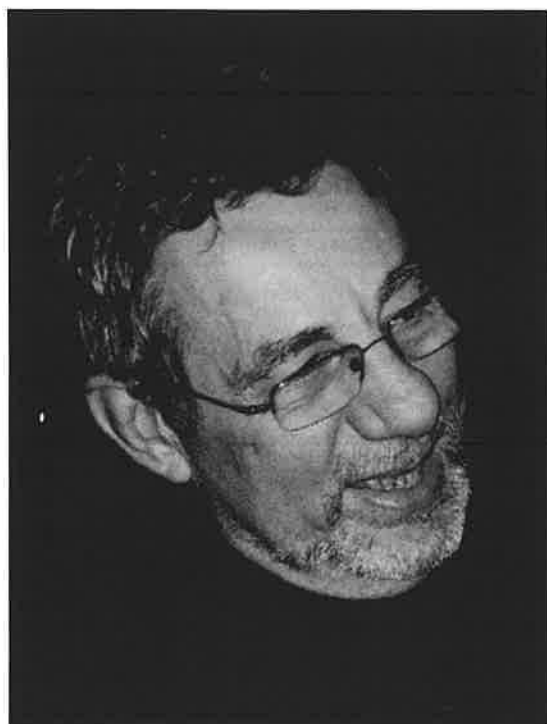
Fortement attaché à Cruzille, Albert en fut l'élu de 1965 à 1995 : 30 années au service de la commune dont 9 en qualité de 1^{er} adjoint et 3 en qualité de maire. Nous lui devons notamment l'agrandissement de l'école et la construction de la mairie.

Albert passa ses derniers mois à la maison de retraite de Cuisery où il s'est éteint le 19 octobre 2011 à l'âge de 90 ans.

Michel et Thierry Champliaud

Issus d'une famille nombreuse, **Michel Champliaud** naît en 1950, **Thierry** en 1963. Tous deux ont vécu et passé leur enfance à la Ferme d'Ouxy où leur parents, fermiers, leur ont donné l'amour des bêtes et de l'élevage.

Michel était un vigneron passionné et heureux sur son domaine du "Manoir de l'Echelette", (commune de La Chapelle-sous-Brancion, limitrophe de Cruzille) depuis 1976.



Sportif accompli, il avait pratiqué la boxe mais aussi beaucoup le rugby, c'est peut-être ce qui lui avait donné ce sens du groupe. Il aimait accueillir sur son domaine des événements chaleureux tels ces incroyables parties de cricket où anglais et bourguignons se mélangeaient pour adoucir la fin de l'été, ou « les pères fouettards » qui donnaient une ambiance de fête et d'humour à l'approche de Noël. Il avait 2 enfants : Guillaume qui travaillait avec lui sur l'exploitation et Emilie. Michel est décédé accidentellement le 08 janvier 2011.

Son frère cadet **Thierry** était plus secret et plus réservé.

Il était agriculteur et possédait l'E.A.R.L. Champliaud, une ferme herbagère située à 5 km du bourg de Cruzille sur une colline face à la vallée de la Grosne.

Thierry avait un élevage d'ovins " Dorset Down" et bovins charolais. Il aimait passionnément s'occuper de ses "bêtes". Il entretenait des relations privilégiées avec sa famille et ses neveux et nièces en particulier.



Eprouvé par la mort dramatique de son frère, il nous a quittés le 13 mai 2011 à l'âge de 48 ans.

Tous deux vivaient à quelques centaines de mètres l'un de l'autre, dans cette magnifique vallée d'Ouxy, berceau familial, qui rejoint le Haut de Fragnes à Château Noble.

JTS, un équipage dans la course

Les acteurs :

Thibaut Guillemaud, Pilote, au volant d'une Peugeot 206 RC groupe N, Tiffanie Martin, Copilote, infirmière urgentiste à Sallanches Savoie, 26 ans, originaire de Sennecey lès Mâcon, Raphaël Michaud préparateur moteur, Alexandre Barbier carrossier peintre, Emmanuel Baligan décorateur de la voiture Atelier de la Martre à Pont de Vaux, Patrice Robin concepteur dossiers et publicité Bourgogne Imprimerie à Tournus, Equipe d'assistance mécanique : Damien, Clément, Jaco, Tonio, Bertrand, Raph et Alex.

Le déroulement de la saison :

Après une très bonne saison 2010, qualifié à la finale « Coupe de France des rallyes » à Anglet-Biarritz (Pays Basque), cette finale s'est terminée par une sortie de route, ce qui a fortement compromis la saison 2011.

L'inter saison a été consacrée à réparer, effectuer différents réglages et mises au point de la nouvelle voiture.

Rallye DIJON-CÔTE d'OR les 6 & 8 mai 2011

Ce premier rallye fut en quelque sorte un essai afin, surtout de reprendre confiance en la voiture et en moi-même

Classement 2^{ème} de classe - 3^{ème} de groupe - 14^{ème} au scratch

Rallye des VINS-MACON les 27 28 29 mai 2011.

En tête dès la première spéciale, et jusqu'à l'avant dernière épreuve Bissy la Mâonnaise Chissey les Mâcon. Dans les bois de Mortin à Prayes nous sommes contraints à l'abandon sur panne mécanique (bielle de boîte).

Rallye du SURAN 17 & 18 septembre 2011

Malgré des conditions météorologiques difficiles (pluie – brouillard) et une crevaison nous nous classons 1^{er} de classe - 2^{ème} de groupe - 6^{ème} au scratch. Ce sera le dernier rallye de la saison 2011.

Nos objectifs pour la saison 2012 sont :

Participer, au volant de la Peugeot 206 RC, à quelques rallyes nationaux comptant pour la coupe de France des Rallyes.

Nous qualifier pour la finale qui aura lieu en octobre à GAP

Un projet avec l'aide de Daniel ELENA et Lionel Champanay, qui nous donnera peut-être l'opportunité de rouler sur une voiture Citroën DS3 – R3 dans le cadre du Trophée Michelin (championnat de France).

Merci à Laura, Tiffanie, Valérie et Vanessa pour leurs préparations culinaires très appréciées par nous tous.

Un grand merci aux publicitaires CRUZILLOIS et à vous tous pour votre fidélité.

Bonne année 2012

Thibaut Guillemaud

Hommage au Club de la Roche Sainte Geneviève

Créé en 1980 dans le cadre des clubs des aînés ruraux, le **Club de la Roche Sainte Geneviève** a pris le nom de la patronne de notre village dont la statue orne encore aujourd'hui, la roche du même nom.

Pendant des années ce club a animé le village de ses lotos, concours de belote, travaux d'aiguilles, vannerie et travaux d'osier, expositions ventes où l'on pouvait trouver les beaux paniers d' Aimé ou de Lucien et se régaler de gaufres ou de bugnes. Une fois par mois, les membres avaient pris coutume de se retrouver au Club pour jouer au scrabble, à la belote, discuter autour d'un verre. Une fois l'an, les adhérents, partaient en excursion le plus souvent avec le club de Lugny, ainsi ils virent, entre autres, le vieux Lyon et Fourvière en 1991, l'Alsace en 1992, le lac du Bourget et l'Abbaye de Haute-Combe en 1993, le Lac Léman en 1994, Vaison-la-Romaine en 1995, le Mont Gerbier de Jonc et le Puy en 1996, Pontarlier et le Doubs en 1999, Morestel en 2000, la Haute Marne en 2001, la Bourgogne royale en 2002, le Forez et le village de Cervières en 2003, Bourbon-Lancy en 2004... On note également que le Club apporta son aide à l'accueil de la « Marche pour le Téléthon » en 1996, aux côtés de l'association sportive de Cruzille, de la Municipalité et des foyers ruraux de Saône-et-Loire.



repas communal des aînés en juin 1985

6 /02/1980 : président fondateur : M. Joseph Ailloud
vice-présidente : Mme Louissette Alabéatrix
trésorier : M. Emile Guillemaud
trésorière adjointe : Mme Juliette Chambard
secrétaire : Mme Andrée Chaintreuil
secrétaire adjointe : Melle Valentine Chapuis

10/10/1980 : président : M. Serge Van Hecke
trésorière : Mme Denise Bagard

6/04/1984 : président : M. Joseph Ailloud

6/01/1987 : trésorière adjointe : Mme Jeanne Girard

5/04/1989 : trésorier adjoint ; M. André Malaterre
secrétaire : Mme Jeanne Girard

16/07/1992 : président : M. Albert Chevenet
vice-présidente : Mme Perret Raymonde
secrétaire adjointe : Mme Simone Guilloux

7/09/1993 : président : M. Joseph Ailloud

14/01/1998 : présidente : Mme Raymonde Perret
vice-présidente : Mme Guilloux Simone
trésorier adjoint : M. Joseph Ailloud
secrétaire adjointe : Mme Alberte Colin

4/11/2004 :

- trésorière : Mme Marcelle Chevenet jusqu'à son décès en 2008
- trésorier adjoint : M. Jean Breton jusqu'à son décès en 2006
- secrétaire : Mme Anne Bonvilain
- secrétaire adjointe : Mme Jeanine Charpy



Comptant cinquante-et-un adhérents en 1980, leur nombre s'est peu à peu érodé au fil du temps : les nouveaux sexagénaires de Cruzille, ne rejoignant plus ses rangs, cela ne permettait pas le renouvellement.

Gravement éprouvés ces dernières années par la disparition d'un certain nombre de ses membres actifs, dont la trésorière Marcelle Chevenet en 2008, et ne réunissant mensuellement plus que quatre ou cinq personnes, les derniers militants de ce club historique (Raymonde Perret, Anne Bonvilain, Simone Guilloux et Jeanine Charpy-Puget) ont préféré mettre le point final à cette belle aventure.

La décision a été prise de dissoudre l'association lors d'une assemblée générale extraordinaire le 2 juin. Les fonds qui subsistaient ont été généreusement redistribués à des associations ou instances du village (Amicale laïque, Cruzille Patrimoine, Action sociale et Fleurissement) et contribueront, donc à améliorer la vie villageoise. Après 31ans d'existence, le club s'arrête donc, faute de nouveaux participants ou bénévoles.

Merci à tous les membres du Club Sainte Geneviève pour tout ce qu'ils ont fait pour animer Cruzille toutes ces années.

Cruzille Patrimoine

Le bilan des activités menées cette année au sein de l'association est très positif : nous avons proposé des animations dans le village à six reprises :

- une initiation à la taille d'arbres fruitiers au verger conservatoire,
- une soirée chansons anciennes accompagnées à l'orgue de barbarie par Alain Varrault en clôture de l'assemblée générale,
- le traditionnel vide greniers qui attire chaque année de plus en plus d'exposants et de chineurs,
- le chantier REMPART de trois semaines avec des jeunes bénévoles internationaux qui ont reconstruit un mur en pierres sèches à la guinguette,
- une randonnée découverte des lavoirs et leurs jardins médiévaux à Chissey lès Mâcon,
- une conférence animée par Robert de Backer dont le thème fut : « les moines de Cluny riaient-ils ? ».

Il faut se rendre à l'évidence, notre association, comme beaucoup d'autres, n'existe que grâce au bénévolat et toutes ces activités ont été proposées grâce aux bénévoles de l'association, aux "membres actifs" serait le terme le plus juste. Durant deux chaudes matinées ceux-ci ont réalisé le voligeage du toit de la guinguette sous les conseils bienveillants de Gérard Chambard.



Mais au sein de notre association il y a encore de la place et le conseil d'administration souhaite voir venir de nouveaux membres. Qu'attend-on d'eux ? Les bénévoles recherchés ne seront pas seulement des "bonnes volontés " disponibles mais aussi capables de proposer des idées nouvelles, d'insuffler dynamisme et bonne humeur.

Vous vous êtes reconnus ? Alors nous vous attendons !

« si no vou, no pou ! » *

Puisque nous en sommes à rendre hommage aux bénévoles, je n'aurai garde d'oublier de citer tous les jeunes étudiants qui, chaque été, travaillent à la restauration de la guinguette. Depuis cinq ans, l'association a accueilli 39 filles et garçons d'horizons, de cultures, de confessions et de langues différents. Une véritable tour de Babel où tolérance et respect furent de mise. Un coup de chapeau tout particulier aux étrangers, certes venus découvrir la France, mais au prix souvent de voyages longs et pénibles :

- Ismaël, Zineb, Imane du Maroc,
- Léonard d'Allemagne ex RDA,
- Anton de Tchétchénie,
- Manindra du Népal,
- Mandeep, Sandeep d'Inde,
- Natalya, Olga, Aleksandra, Evgeniya de Russie,
- Alvaro d'Albanie.

L'éditorial du maire en introduction du présent bulletin municipal, évoque la crise que notre civilisation traverse. J'évoquais dans ce même bulletin municipal de janvier 2010 les incidences financières sur le fonctionnement de Cruzille Patrimoine et du chantier de restauration en particulier.

En 2011, compte tenu du don conséquent reçu lors de la dissolution du Club Sainte Geneviève (je leur renouvelle ici nos plus chaleureux remerciements), le conseil d'administration a décidé de faire une pause dans l'appel aux dons de particuliers au profit de la Fondation du Patrimoine. Parce que aussi, de nombreuses entreprises sollicitées ont répondu soit par un chèque, soit par un don en nature :

- la Lyonnaise des Eaux Bourgogne Sud Jura,
- l'entreprise GRV Grosjean René de Péronne,
- les agences Béréziat Big Mat de Tournus et de Mâcon,
- l'entreprise DMBP Dispano de Mâcon.

Pour 2012, il en ira sans doute différemment. Les dons nous seront indispensables afin d'équilibrer notre budget.

Je vous rappelle qu'un don au profit de la restauration de la guinguette par le biais de la Fondation du Patrimoine est à double action :

- il vous permet d'en déduire de vos impôts sur le revenu 66% de son montant.
- l'abondement de la Fondation du Patrimoine double ce montant au profit de l'association.

Imaginons que vous fassiez un don de 30 € :

- il vous revient en fait à **10 €** par le biais de la réduction d'impôt
- Cruzille Patrimoine se voit attribuer **60 €** pour faire face à ses frais de matériaux et d'encadrement du chantier.

Pour terminer, voici les projets pour 2012 :

- des fouilles à la guinguette le samedi 17 mars
- établissement de signalétique pour le verger conservatoire
- le vide greniers le dimanche 15 avril
- une sortie d'observation des insectes au printemps
- le chantier d'été Rempart à la guinguette
- et d'autres activités qui seront évoquées lors de l'AG annuelle



François Dediene

() Bien avant le « yes, we can » de Barak Obama, la sagesse populaire de nos aînés cruzillois clamait en patois : si on veut, on peut !*

Amicale laïque

Cette année nous avons une nouvelle fois organisé notre concours de pétanque annuel, auquel malgré des conditions météorologiques plus que défavorables, les participants nous ont fait le plaisir de venir et surtout de rester.

Nous vous avons également proposé une nouvelle soirée halloween, à laquelle de nombreux enfants et parents ont participé, sillonnant ainsi les rues de Cruzille et de Sagy à la récolte des friandises que vous avez été très nombreux à leur distribuer généreusement et qu'ils ont pu se partager.



En revanche, nous n'avons pas été en mesure d'organiser le traditionnel carnaval auquel les enfants tiennent tant, mais vous assurons qu'il vous sera de nouveau proposé pour l'année 2012, la date restant à déterminer.

Nous profitons de cette occasion pour annoncer que notre association est ouverte à toutes les personnes qui souhaiteraient nous apporter leur aide et soutien à l'organisation des ces manifestations.

Pour terminer nous remercions tout particulièrement le Club Sainte Geneviève pour son don à l'amicale laïque.

Toute l'équipe, Karine, Carole, Myriam, Karine, Corinne, Didier, Thomas et Christophe vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

CUMA de LUGNY : AIRE DE LAVAGE de CRUZILLE

Courant 2011, vous avez pu constater sur la commune de Cruzille au lieu-dit « Sagy », la construction d'une aire de lavage pour machines à vendanger (MAV) et appareils de traitement. Je vous présente ici en quelques lignes le but de cette réalisation ainsi que son fonctionnement.

Soucieux des préoccupations de la population par rapport aux pratiques agricoles et dans une démarche respectueuse de l'environnement, plusieurs viticulteurs de la commune de Cruzille associés à d'autres de Bissy la Mâconnaise, se sont regroupés pour créer une station de lavage en commun.

Cette aire de lavage fonctionne du mois d'avril au mois d'août pour le remplissage et le nettoyage des appareils de traitement, et en septembre octobre pour le lavage des machines à vendanger.

En effet, lors de la préparation d'un traitement, il y a toujours un risque d'accident de remplissage pouvant entraîner une pollution par les produits phytosanitaires.

De plus, en fin de saison de traitement, et parfois en cours de campagne, les appareils doivent être nettoyés mais les eaux de lavage ne doivent pas être rejetées dans la nature.

Pendant la période des vendanges, les machines à vendanger sont lavées quotidiennement et uniquement à l'eau claire mais engendrent des résidus qui, s'ils sont rejetés directement dans la nature, peuvent entraîner une asphyxie des rivières ou des sols.

Les viticulteurs concernés étant tous adhérents à la Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) de Lugny, le projet a été mis en place par cette structure.

L'aire de lavage est constituée d'une plate-forme bétonnée de 120 m² pour deux emplacements. Deux tuyaux avec lances de gros débit permettent le lavage des MAV et le remplissage des appareils de traitement et un équipement haute pression fonctionne pour le lavage des matériels.

Un collecteur récupère les eaux souillées et des vannes les dirigent vers deux poches souples (une poche de 50m³ pour les eaux de lavage MAV et une autre de 13m³ pour les résidus phytosanitaires) où elles sont stockées. Quant aux eaux de pluies, elles sont rejetées directement vers le milieu naturel.

Ces eaux chargées sont ensuite pompées dans des citernes de transport pour être acheminées à la station de traitement de la CUMA, sur son site de Lugny.

Un local a également été construit. Celui-ci comporte deux parties distinctes : la première d'une surface de 8m², abrite tous les éléments techniques pour le fonctionnement de la station quant à la seconde, elle sert au stockage des produits phytosanitaires.

Le site a bien sûr été conçu et aménagé afin de pouvoir manœuvrer sans problème tous les matériels. Un mur a été construit le long de la partie affectée au lavage afin d'éviter toute projection chez le voisin. Enfin, l'ensemble est clôturé par un grillage et des haies naturelles et l'accès est fermé par un portail coulissant.

Cette réalisation, d'un coût d'environ 83 000.00 € HT, est financée par les parts sociales des adhérents à hauteur de 8 589.00 €

Elle a également été subventionnée par le Conseil Général, le Conseil Régional et l'Agence de l'eau pour un total de 30 781.00 € ainsi qu'une subvention communale exceptionnelle de 3 300 €.

Le montant restant a été financé par des prêts sur 15 ans, contractés par la CUMA.

En conséquence, pour 2012, les viticulteurs de Cruzille se sont engagés soit à utiliser l'aire de lavage collective, soit à s'équiper individuellement.

Au nom de tous les viticulteurs qui se sont investis dans la réalisation de cette installation, je tiens à remercier la commune pour sa participation financière ainsi que les autres partenaires qui nous ont alloué des subventions.

Je termine cette présentation en vous souhaitant à toutes et à tous une Bonne Année 2012.

Daniel CHEVENET, trésorier

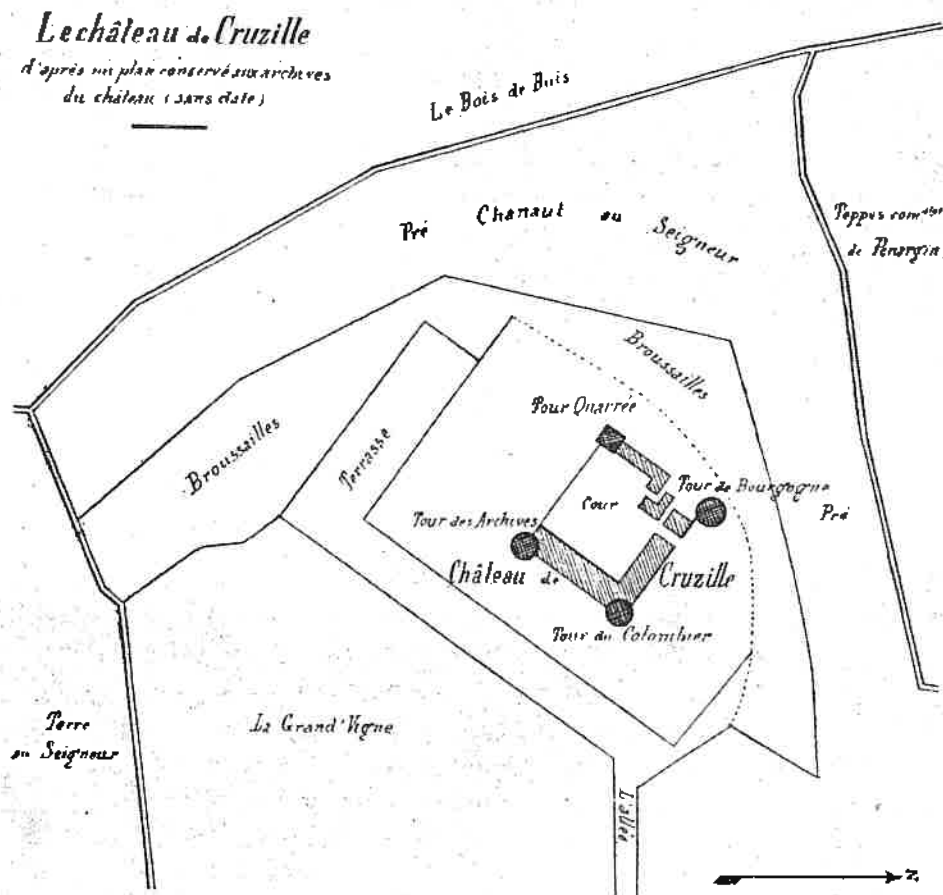
le dossier

Il y a bien longtemps que l'idée d'un dossier sur le château nous hantait ! Mais sujet très impressionnant, nous n'avions jamais osé « l'affronter », comme si ses grandes murailles conservaient à nos yeux, leur vertu intimidante. Le château, notre château pourrait-on même dire sans avoir peur de faire un abus de langage, est le bijou de notre village, une énorme pierre précieuse qui brille depuis des siècles (parfois d'un éclat pénible, si l'on en juge par certaines pages de son histoire). Notre tâche, oh, combien complexe (pour ne pas dire inatteignable) sera d'éclairer un certain nombre de ses aspects, pour ne pas dire facettes. Nous nous intéresserons donc, à son histoire et celle de ses seigneurs, à son architecture, à son implication dans la Résistance, à son passé d'aérium et d'IMP, à son actualité d'IME, aux gens qui l'ont habité, qui s'y sont battus, qui y ont travaillé ou qui y travaillent encore aujourd'hui, à ceux qui l'ont honoré... Bref, nous aimerions que ce bel ensemble de bâtiments puisse être encore mieux compris par nous tous villageois, qui vivons autour de lui, auprès de lui et qui l'entrevoions peut être chaque jour.

Alors,

laissez-vous conter Cruzille,*

nous vous souhaitons une belle visite !



* à l'origine "Cruzille" ne désignait que le château ; on parlait alors de Collonges (en latin "colonica", terre défrichée par des colons) pour les maisons de l'actuel bourg.